



Le 19 mai 2026,

## 49<sup>e</sup> Congrès de la Fédération APAJH

### La Troisième Mission : un choix politique pour le droit plein et entier

**Du 11 au 13 juin, le 49<sup>e</sup> Congrès de la Fédération APAJH se tiendra au Carré des Docks au Havre (Seine-Maritime). À l'aune d'échéances électorales importantes, l'ensemble du mouvement APAJH adoptera un plaidoyer engagé et ambitieux : la Troisième Mission.**

Après la première mission qui protège (Loi de 1975) et la deuxième qui offre un droit à la compensation (Loi de 2005), il est temps d'adopter une nouvelle voie pour le droit des personnes en situation de handicap.

L'élection présidentielle de 2027 décidera de celle ou celui qui devra porter un projet pendant cinq ans, aux côtés des corps intermédiaires. Alors qu'Emmanuel Macron achève dix ans de mandat, cette élection intervient dans des contextes national et international mouvants et inquiétants et de nombreuses tensions menacent les bases d'une société fondée sur le vivre-ensemble.

### Un système de protection sociale à bout de souffle

Si 30 ans d'évolutions législatives et réglementaires ont globalement peu modifié notre système de protection sociale, les réformes successives ont par contre accru sa complexité avec des dispositifs qui se sont empilés sans recherche de cohérence.

Dans un cadre de restrictions budgétaires, ces nouvelles couches administratives ne traitent pas les inégalités territoriales et révèlent une absence de vision systémique qui constitue une réelle menace pour un système fragilisé.

En première ligne, les personnes en situation de handicap, pour lesquelles le système est à bout de souffle et ne permet plus à chacune et chacun de poursuivre réellement son projet de vie.

Aujourd'hui, cette échéance oblige celle et celui qui veut construire et porter un vrai projet de société pour toutes et tous. C'est pourquoi le mouvement APAJH prend ses responsabilités et bâtit collectivement une ambition : celle de la Troisième Mission.

# Communiqué de presse

## Les choix et l'autodétermination de la personne doivent dessiner un nouveau modèle

Depuis 2024, forte de ce constat, la Fédération APAJH s'est mobilisée pour penser demain, loin de toute position dogmatique opposant inclusion et accompagnement en structure médico-sociale.

La Troisième Mission, c'est le refus de l'opposition de modèles, et l'affirmation du besoin de l'ensemble des parties prenantes sans qu'aucune réforme institutionnelle ou organisationnelle ne pourra être effective.

Plus qu'un virage, domiciliaire ou tout autre, la Troisième Mission entend replacer l'humain au cœur de toute politique publique.

Ce projet collectif découle nécessairement de l'exercice de l'autodétermination des personnes : choisir son emploi, ses loisirs, son logement, sa vie... c'est, en fait, tracer les contours de son existence.

Tout le monde doit jouer son rôle pour garantir à chacun la possibilité de choisir. Militants, bénévoles, personnes accompagnées et familles, professionnels : tous coopèrent et participent au renforcement d'une société de la solidarité, de la laïcité et de la citoyenneté.

Les Conférences de territoires APAJH, qui se sont tenues sur l'ensemble du territoire et en outremer, ont permis à toutes les parties prenantes de construire le projet de texte en partageant leurs vécus, leurs expériences, leurs expertises et leurs attentes.

Le texte « Troisième Mission » sera soumis à des échanges lors d'ateliers collaboratifs le jeudi 11 juin, avant d'être voté le samedi 13 juin et de constituer ainsi un plaidoyer porté par l'ensemble des militants bénévoles de la Fédération lors des prochaines échéances et rendez-vous politiques, l'élection présidentielle dès le printemps 2027.

### A propos de la Fédération APAJH...

[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

*Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel et auditif – handicap psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys...), polyhandicaps, et les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 90 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. Trois valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité*

Contact Médias

Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • [c.diaz@apajh.asso.fr](mailto:c.diaz@apajh.asso.fr)